

Unité interventions sur les marchés et dans les écoles
Contact : e-lfe@franceagrimer.fr

Programme de l'Union européenne à destination des écoles



GUIDE DE DEMANDE D'AGREMENT

*Comment s'inscrire au programme Lait et Fruits à l'école :
déposer une demande d'agrément et la mettre à jour*

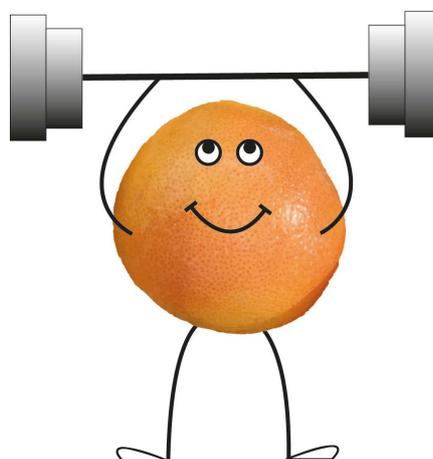


Table des matières

1. Inscription au e-service Lait et Fruits à l'école de FranceAgriMer	4
2. Déposer sa demande d'agrément.....	12
3. Modifier l'agrément	24
4. Modifier ses coordonnées bancaires.....	25

Introduction

La demande d'agrément correspond à une inscription au programme Lait et Fruits à l'école. Il est obligatoire d'être agréé pour pouvoir participer au programme et déposer des demandes d'aide¹.

La demande d'agrément consiste en la saisie de ses coordonnées, des coordonnées des établissements scolaires susceptibles de bénéficier du programme ainsi que de son RIB et autres pièces justificatives selon son profil.

Pour être agréé au programme, il y a trois grandes étapes à suivre :

- 1) S'inscrire au e-service Lait et Fruits à l'école
- 2) Déposer sa demande d'agrément via une téléprocédure (TLFE)
- 3) Obtenir la validation de sa demande d'agrément par FranceAgriMer

L'agrément est à renouveler pour chaque année scolaire. Pour être agréé pour l'année scolaire entière il faut déposer sa demande d'agrément avant le 30 novembre. Ensuite, vous serez agréé pour les périodes 2 et 3 en déposant votre agrément avant le 15/03. Du 16/03 au 15/05, vous serez agréé pour la période 3.

¹ L'agrément vous permet de participer au programme mais vous n'êtes pas non plus engagé à y participer. Vous pouvez très bien être agréé et finalement décider de ne pas déposer de demande d'aide.

1. Inscription au e-service Lait et Fruits à l'école de FranceAgriMer

Pour pouvoir accéder à la téléprocédure et faire sa demande d'agrément, vous devez au préalable vous inscrire et créer un compte, sur le e-service Lait et Fruits à l'école de FranceAgriMer: <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

FranceAgriMer e-services

Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux Miseservices gérées par l'établissement: l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des Miseservices dont vous êtes bénéficiaire et de générer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

Me connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
- [Identifiant oublié ?](#)

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

M'inscrire

Actualités

Avant de vous inscrire, il vous est conseillé de suivre « **la visite guidée** » : elle permet de connaître les informations dont vous devez vous munir (Numéro SIRET, ...)

Attention de veiller à sélectionner le bon e-service : Lait et Fruits à l'école

Accueil > Création de votre compte + A - A

e-services Immatriculation Informations Validation

e-services

Le choix d'un seul e-service est nécessaire pour valider votre inscription. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs e-services, vous pourrez le faire après votre inscription, en ajoutant des e-services à votre compte utilisateur.

Actualités

Pour information, vous trouverez ci-dessous un accès rapide aux téléprocédures récentes ou téléprocédures très utilisées en raison de l'actualité. Cliquez sur le lien pour y accéder.

Demandes de paiement ADEM
La téléprocédure ADEM est à destination des attributaires des appels à concurrence de FranceAgriMer pour la fourniture de produits alimentaires destinés à des associations caritatives, en vue de leur distribution aux personnes les plus démunies dans le cadre du règlement communautaire relatif au FEAD (Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis) et du dispositif national d'approvisionnement des épiceries sociales. Elle permet de : - renseigner et transmettre les demandes de paiement ; - joindre les pièces justificatives ; - consulter les demandes et les pièces justificatives.

Viticulture
Ce module de Téléprocédure est destiné aux viticulteurs. Il permet de saisir un dossier de demande d'aide à la restructuration du vignoble ainsi que de déclarer les intentions d'arrachage pour la campagne suivante.

Vitiplantation
Ce module de téléprocédure est destiné aux viticulteurs. Il permet de demander et délivrer les autorisations de replantation, de plantations nouvelles. Il permet également la conversion des droits délivrés avant le 1er janvier 2016 et non utilisés à cette date.

Tous les e-services

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des e-services ouverts. Il vous suffit de cliquer sur l'une des catégories et de sélectionner le e-service souhaité.

- ▶ Attributaires livraisons plus démunis (ADEM)
- ▶ Bois et Plantes
- ▶ Certificat d'exportation (AGREX)
- ▶ Grandes cultures
- ▶ Lait
- ▶ Lait et Fruits à l'école 
- ▶ OCM Fruits et légumes

Sélectionner le e-service Lait et Fruits à l'école

▼ Lait et Fruits à l'école

Lait et Fruits à l'école

Sélectionner

La téléprocédure TLFE permet aux demandeurs d'aide du programme de l'Union européenne à destination des écoles de :

- demander un agrément auprès de FranceAgriMer ;
- renseigner et transmettre les demandes de paiement des aides ;
- consulter les demandes



Immatriculation : Sélectionner une option et rentrer votre n° de SIRET, puis cliquer sur le bouton Validation

Accueil > Creation compte +A -A 

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

■ Votre e-service sélectionné

Votre e-service sélectionné : Lait et Fruits à l'école

■ Immatriculation

Vous devez renseigner l'information permettant d'identifier l'établissement auquel vous êtes rattaché. Il peut s'agir du numéro Siret ou numéro TVA intracommunautaire si vous êtes une collectivité ou une entreprise, ou encore le numéro Marin pour les opérateurs concernés.

* Choisir une option 

* Numéro Siret 

APS Dans le cadre du programme "Dites-le nous une fois", FranceAgriMer utilise le dispositif Aide Publique Simplifiée pour récupérer les informations d'identité de votre entreprise (Pour les identités par SIRET). En cas de désaccord sur ces informations, suivez ce lien pour modifier votre situation : <http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/modification.htm>



Les informations sont directement rapatriées de la base de l'INSEE dans l'écran suivant :

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

■ Votre e-service sélectionné

Votre e-service sélectionné : Lait et Fruits à l'école Immatriculation

■ Validation de votre immatriculation

Raison sociale

Forme juridique

Adresse siège Adresse établissement

LE BOURG

Code postal Code postal

Ville Ville

Pays FRANCE Pays FRANCE

Attention : Lors de la procédure d'inscription, vous allez recevoir un courrier qui sera envoyé à l'adresse du siège figurant sur cet écran. Veillez à bien vérifier qu'elle soit correcte et complète. Si tel n'est pas le cas, rapprochez-vous des services de Trésor ou du Centre de Formalités des Entreprises afin de les corriger avant de continuer votre inscription. **VALIDEZ-VOUS CES INFORMATIONS ?**

APS Dans le cadre du programme "Dites-le nous une fois", FranceAgriMer utilise le dispositif Aide Publique Simplifiée pour récupérer les informations d'identité de votre entreprise (Pour les identités par SIRET). En cas de désaccord sur ces informations, suivez ce lien pour modifier votre situation : <http://www.insee.fr/fr/service/default.asp?page=entreprises/sirene/modification.htm>

Informations : Vous devez compléter la partie Informations, avec vos coordonnées.

L'inscription au e-service est nominative et individuelle : elle doit être faite au nom du gestionnaire en charge du dossier au sein de la structure.

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

Vos renseignements

Votre e-service sélectionné : Lait et Fruits à l'école Immatriculation :

Informations

Merci de saisir votre adresse professionnelle de correspondance ainsi que vos téléphones et courriels professionnels

Le symbole * est indiqué devant les champs obligatoires

Civilité M. Mme

* Votre nom

* Votre prénom

Fonction

* Adresse de correspondance L1

L2

L3

L4

* Code postal * Ville

* Adresse électronique

* Saisir à nouveau votre adresse électronique

Numéro tél fixe

Numéro tél portable

Etape précédente Valider ces informations

Les champs n° de tel ne sont pas obligatoires, mais il est préférable d'en compléter au moins un des deux. Ils pourront être utilisés au cas où FranceAgriMer aurait besoin de vous contacter.

Une fois les données complétées, veuillez cliquer sur « Valider ces informations ».

Validation : Vous devez choisir un identifiant et un mot de passe.

Attention : l'identifiant et le mot de passe choisis sont à conserver car ils vous serviront pour vous connecter à l'e-service et à la téléprocédure pour effectuer votre demande d'agrément et vos demandes de paiement.

Compléter les champs marqués d'un astérisque puis cliquer sur « Terminer »

e-services > **Immatriculation** > **Informations** > **Validation**

Vos renseignements

Votre e-service sélectionné : Lait et Fruits à l'école Immatriculation :

Civilité : Monsieur Votre nom : Votre prénom : Adresse électronique :

Adresse de correspondance : Numéro tél fixe :

Code postal : Ville : Numéro tél portable :

Pays : FRANCE

Validation

- * Choisissez un identifiant
- * Merci de renseigner votre question secrète : Quel est votre sport préféré ?
- * Votre réponse :
- * Choisir votre mot de passe
- * Saisir à nouveau votre mot de passe
- * Recopiez les caractères du captcha

Changez l'image Vous êtes mal-voyant ?

Conditions générales d'utilisation

* J'accepte les conditions générales d'utilisation

Format électronique

J'accepte les envois de documents au format électronique

J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters)

J'accepte de recevoir les messages de type SMS

Etape précédente Terminer

Un message de confirmation de création de compte apparaîtra :

e-services > **Immatriculation** > **Informations** > **Validation**

Confirmation de votre demande de création de compte

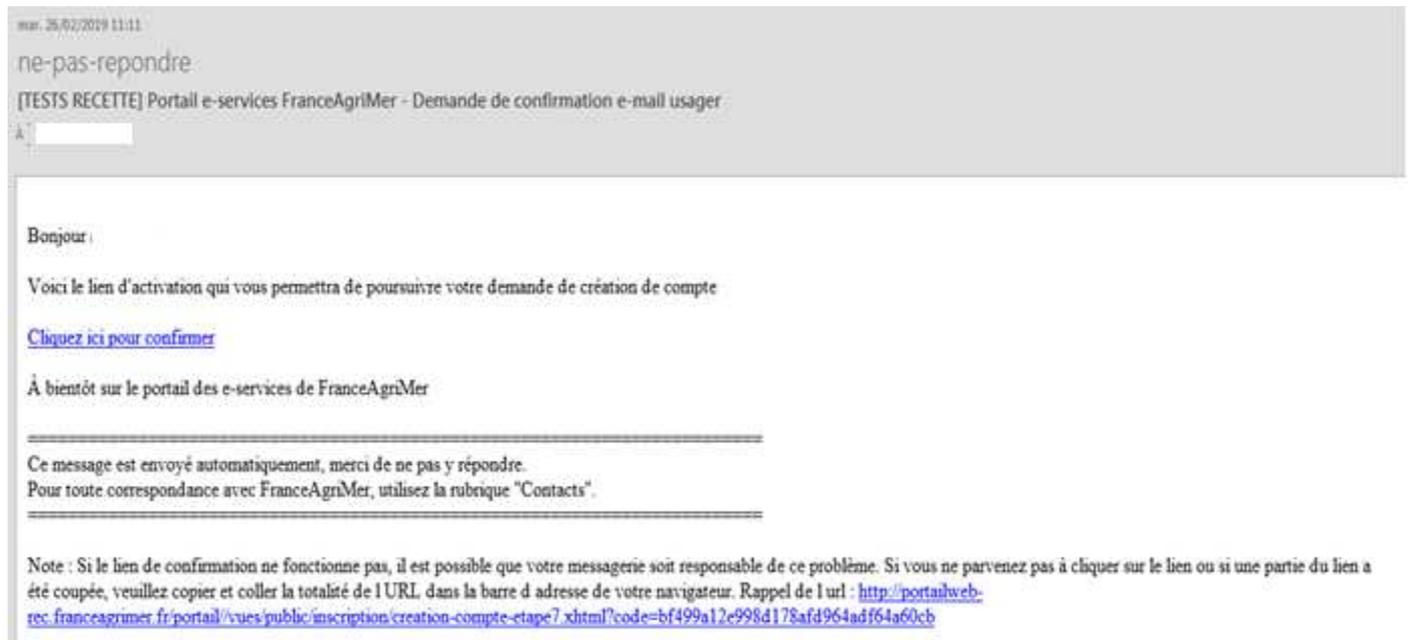
Votre demande de création de compte a bien été enregistrée.

Vous allez recevoir dans votre messagerie électronique un message avec un lien d'activation de votre compte.

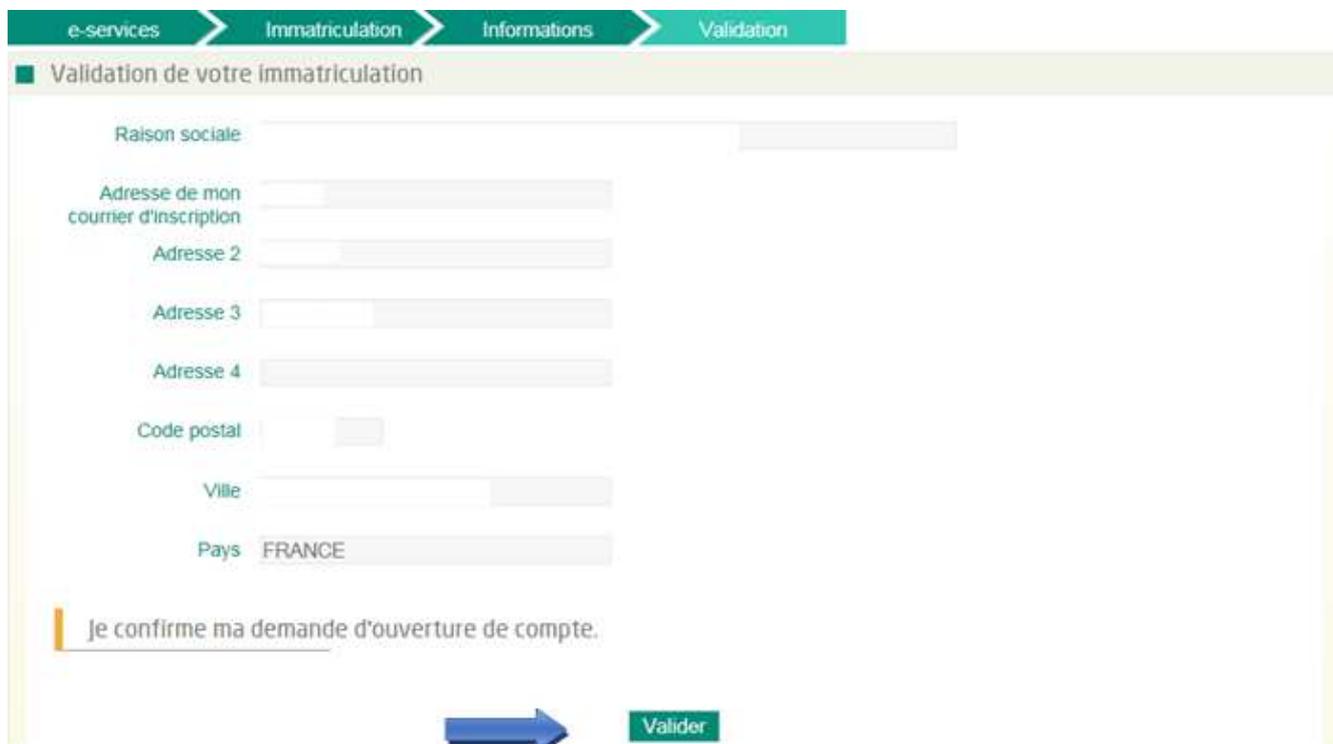
Retour à l'accueil

Suite à la création de votre compte, vous recevrez un mail de confirmation avec un lien d'activation (il permet de vérifier s'il n'y a pas d'erreur dans votre adresse mail)

Attention : il se peut que ce mail arrive dans vos courriers Indésirables (SPAM)



En cliquant sur le lien d'activation, la fenêtre suivante s'ouvrira avec un récapitulatif de vos coordonnées complétées :



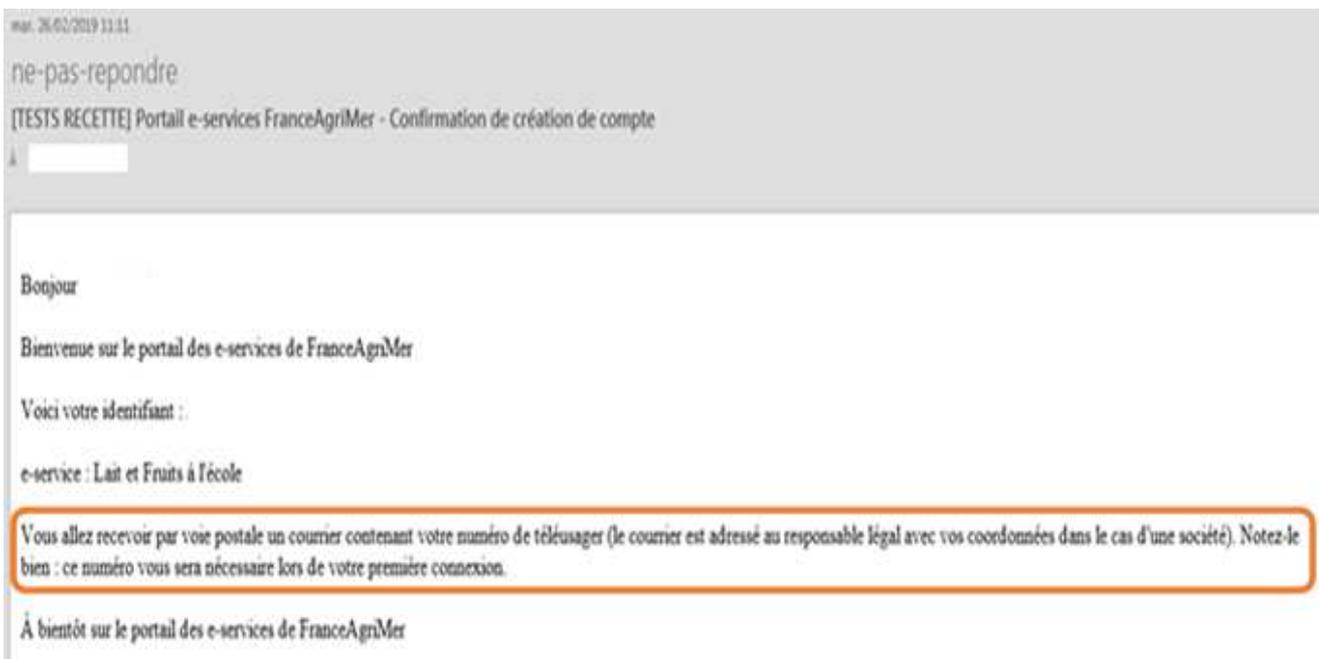
Une fois que vous aurez « Valider », vous recevrez un mail avec votre identifiant :

■ Confirmation de votre demande de création de compte

Votre demande de création de compte a bien été enregistrée.

Vous allez recevoir dans votre messagerie votre identifiant.

 [Retour à l'accueil](#)



Attention suite à ce mail, vous allez recevoir un **numéro de télé-usager** qui vous sera adressé par voie postale à l'adresse correspondant au numéro SIRET de votre établissement dans un délai de 3 semaines.

Ce numéro de télé-usager est obligatoire pour votre première connexion à la télé-procédure afin d'effectuer votre demande d'agrément. Il est à conserver précieusement car il est aussi demandé dans le cas d'un identifiant oublié ou pour la création d'un « compte associé ».

La réception de ce numéro ne signifie pas que vous êtes inscrits à l'e-service Lait et Fruits à l'école, il signifie que vous avez un compte sur le portail de FranceAgriMer.

Pour finaliser l'accès à l'e-service, FranceAgriMer vous enverra un mail de validation ou de refus de votre demande d'inscription au e-service Lait et Fruits à l'école :

mar. 26/02/2019 11:17

ne-pas-repondre

[TESTS RECETTE] Portail e-services FranceAgriMer - Confirmation ajout E-SERVICE

À [REDACTED]

Bonjour

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Nous vous informons que l'ajout de votre e-service Lait et Fruits à l'école a été validé.

Voici votre identifiant

Pour accéder à votre compte : Connexion > <http://portailweb-rec.franceagrimer.fr/portail/>

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Si votre inscription à l'e-service est validée, vous pourrez alors passer au dépôt de votre demande d'agrément.

2. Déposer sa demande d'agrément

Une fois inscrit au e-service Lait et Fruits à l'école et dès la réception de votre n° de télé-usager, vous pourrez effectuer votre demande d'agrément en vous connectant à la télé-procédure, <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> (accessible via l'e-service Lait et Fruits à l'école) avec l'identifiant et le mot de passe choisis lors de votre inscription.

Bienvenue sur le portail *e-services*



► [Visite guidée](#)

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.



Me connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
- [Identifiant oublié ?](#)

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

M'inscrire

Bienvenue sur le portail e-services

Connexion

Identifiant

Mot de passe

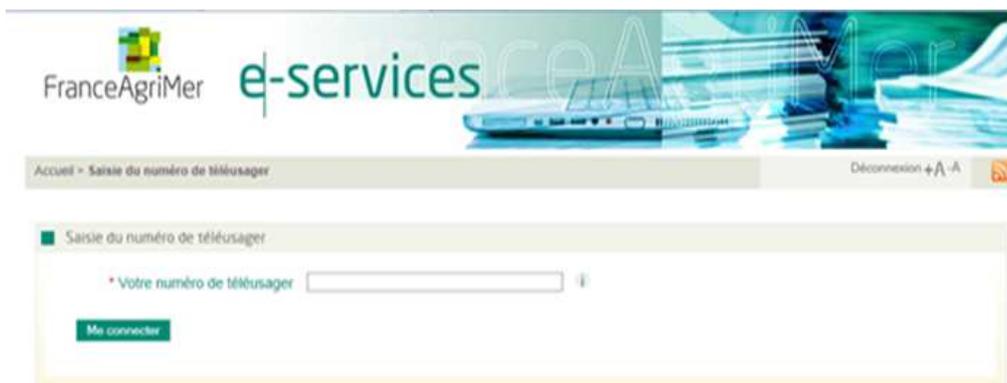
SE CONNECTER

Vous êtes usager

Vous êtes un usager de FranceAgriMer qui souhaite accéder aux applications qui sont mise à votre disposition dans le cadre des démarches dématérialisées.

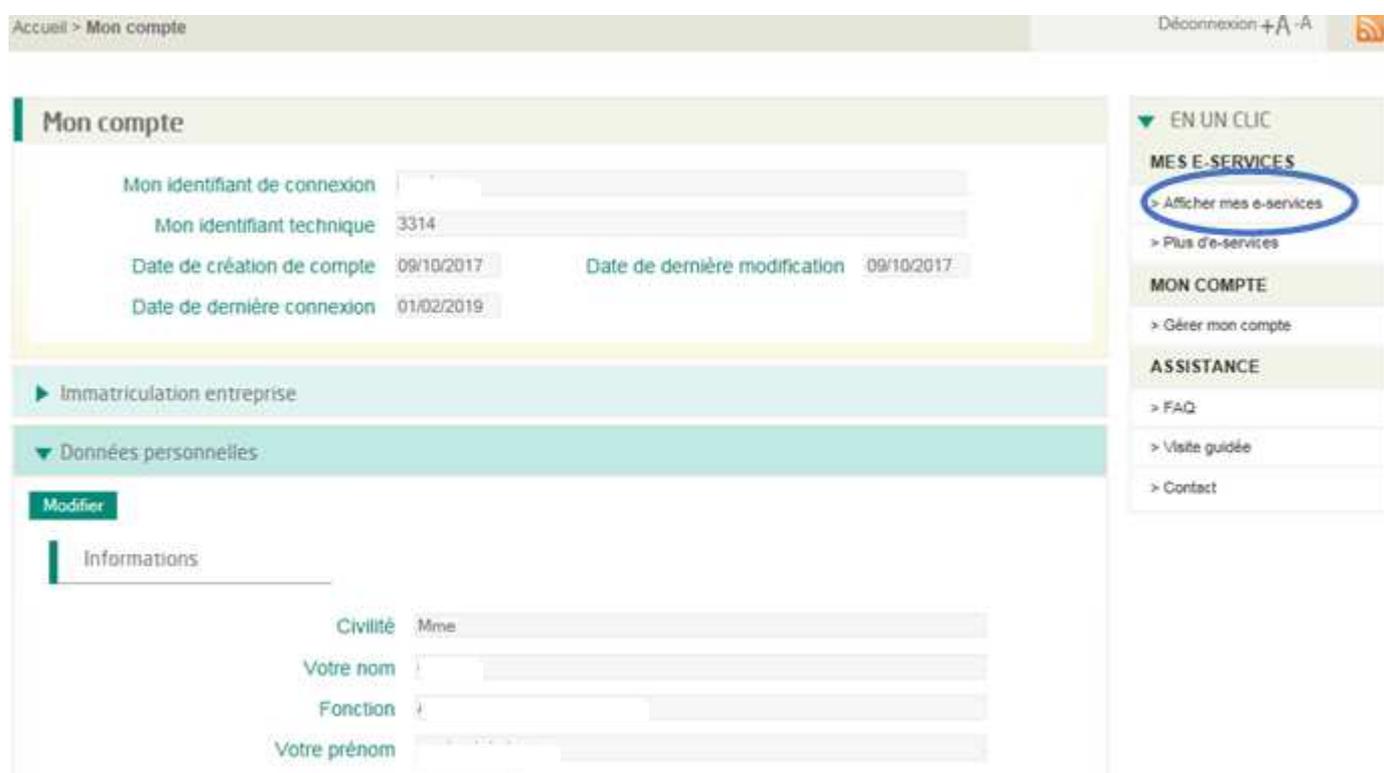
[>> Mot de passe oublié ?](#) [>> Identifiant oublié ?](#)

Vous devez saisir votre numéro de télé-usager (uniquement lors de la première connexion)



Vous arrivez alors sur votre compte : cliquer sur « Afficher mes e-services ».

C'est sur cette même page que vous pouvez modifier certaines données personnelles.



Selectionner le e-service Lait et Fruits à l'école (**Veillez à bien cliquer sur le texte pour accéder à la page suivante**)

Mes e-services

La téléprocédure TLFE permet aux demandeurs d'aide du programme de l'Union européenne à destination des écoles de gérer les demandes d'agrément et de paiement.

Lait et Fruits à l'école

EN UN CLIC

- MES E-SERVICES**
 - > Afficher mes e-services
 - > Plus d'e-services
- MON COMPTE**
 - > Gérer mon compte
- ASSISTANCE**
 - > FAQ
 - > Visite guidée
 - > Contact

Vous arrivez sur la page d'accueil qui vous servira à accéder aux agréments, aux demandes de paiements et à vos coordonnées bancaires.

Le bouton « Coordonnées bancaires » est dégrisé seulement si FranceAgriMer les a déjà prises en compte.

Si vous n'êtes pas agréé, le bouton « Demande de Paiement » sera grisé. Il sera accessible une fois que vous serez agréé. *Si vous êtes agréé et que le bouton est toujours grisé, c'est que le dépôt des demandes de paiement n'est pas encore ouvert pour la période pour laquelle vous êtes agréé.*

Pour faire votre demande d'agrément, vous devez cliquer sur « Agréments ».

Accueil

- i** Agréments LFE : Il est désormais annuel. Le dépôt d'une nouvelle demande d'agrément avant le 30/11 est obligatoire pour ...>>Lire la suite
- i** Mise en place du programme : A partir de la rentrée 2019/2020, 3 moments de distribution possibles : ...>>Lire la suite
- i** Demandes de paiement Lait et Fruits : Fusion des demandes de paiement Lait et des demandes de paiement Fruits en une ...>>Lire la suite

Présentation du e-service

Ce service permet aux demandeurs d'aide participant au programme de l'Union européenne à destination des écoles d'obtenir l'agrément FranceAgriMer pour ce programme et de déposer leurs demandes de paiement.

>> Guide détaillé

Bienvenue Monsieur David MENNERET

votre numero FranceAgriMer **2601**
 Votre numéro SIRET **191301**
 Votre organisme **LYCEE**

Agréments **Demande de paiement** **Coordonnées bancaires**

>> En savoir plus >> En savoir plus >> En savoir plus

Le tableau récapitulatif ci-dessous s'affiche, vous indiquant pour quelle(s) période(s) vous faites une demande d'agrément. En effet, en fonction de la date de dépôt, vous serez agréé, pour l'année scolaire entière ou bien uniquement pour les périodes 2 et 3 ou bien juste la période 3.

Vos agréments

Vous pouvez déposer, consulter, modifier et clôturer votre agrément à l'aide des boutons ci-dessous. Les agréments sont tous clôturés en fin d'année scolaire et devront être renouvelés pour chaque année scolaire.

Programme Lait et Fruits à l'école. Règlement (CE) 2017/40. Année scolaire 2021/2022

AGREMENT PROGRAMME LAIT ET FRUITS A L'ECOLE

Vous n'êtes pas agréé pour l'année scolaire 2021/2022

Rappel des périodes réglementaires de dépôt des demandes d'agrément :

Période en cours	Date de dépôt	Périodes de validité de l'agrément	Périodes de distribution
En cours	Du 04/05/2021 au 30/11/2021	Du 01/08/2021 au 31/07/2022	Périodes 1, 2 et 3
	Du 01/12/2021 au 15/03/2022	Du 01/01/2022 au 31/07/2022	Périodes 2 et 3
	Du 16/03/2022 au 16/05/2022	Du 16/04/2021 au 31/07/2022	Période 3

[Demander un agrément](#)

Cliquer sur « Demander un agrément » :

Pour les gestionnaires possédant déjà un agrément, il suffira alors de vérifier les éléments déjà complétés ainsi que les pièces justificatives.

1- Identification :

Cette page est pré-remplie par les informations saisies lors de votre inscription : **seul le type d'organisme est à sélectionner.**

Accueil > Agréments Programme à destination des écoles > Agrément Programme Lait et Fruits à l'école

1 Identification 2 Bénéficiaires 3 Pièces justificatives 4 Engagements 5 Récapitulatif

■ Référence de la demande - en création Date de dépôt :

Dénomination [] N° SIRET [] Statut de la demande []

■ Votre établissement

Merci de vérifier votre situation administrative connue à ce jour de FranceAgriMer. En cas d'erreur ou de changement, veuillez modifier ces informations dans le portail e-services FranceAgriMer.

Dénomination	[]	Activité Principale Exercée (APE)	8411Z - Administration publique générale
N° SIRET	[]	Catégorie juridique	7210 - Commune et commune nouvelle

■ Votre organisme

Veuillez sélectionner votre type d'organisme pour déterminer votre catégorie réglementaire.

*Type d'organisme [] Catégorie réglementaire []

■ Votre adresse professionnelle de correspondance

Merci de sélectionner votre adresse professionnelle de correspondance parmi celles connues de FranceAgriMer. Il s'agit de l'adresse à laquelle FranceAgriMer enverra les documents relatifs à la mesure.
En cas d'erreur ou de changement, veuillez modifier ces informations dans le portail e-services FranceAgriMer.

Adresse établissement	Adresse utilisateur
-----------------------	---------------------

Adresse professionnelle de correspondance []
[]
[]

Code postal [] Commune []

■ Vos téléphones et courriel utilisateur

Merci de vérifier vos informations de contact ci-dessous.
En cas d'erreur ou de changement, veuillez modifier ces informations dans le portail e-services FranceAgriMer.

Téléphone fixe [] Téléphone mobile [] Courriel []

Retour [?] Annuler Sauvegarder  Suivant [?]

2- Bénéficiaires

Dans cette partie vous devez ajouter les établissements scolaires dont vous serez en charge, susceptibles de participer au programme Lait et Fruits à l'école.

Seuls les établissements scolaires peuvent être ajoutés en tant qu'établissements bénéficiaires. Veuillez cliquer sur « Ajouter vos établissements bénéficiaires »

1 Identification → 2 **Bénéficiaires** → 3 Pièces justificatives → 4 Projet et engagements → 5 Récapitulatif

■ Référence de la demande PE- [] en création Date de dépôt :

Dénomination [] N° SIRET [] Statut de la demande [] **En saisie**

■ Bénéficiaires

Veillez ajouter ci-dessous les établissements scolaires fréquentés par les enfants qui bénéficieront de l'aide et pour le compte desquels vous demandez à être agréé en tant que gestionnaire.
L'effectif demandé est le nombre d'élèves inscrits dans l'établissement lors de la rentrée scolaire objet de l'agrément.

i Le e-service "Lait et Fruit à l'école" utilise une version mise à jour régulièrement des données des établissements de l'Education Nationale.
Date de dernière mise à jour des données établissement : 03/05/2021. Date de dernière mise à jour des effectifs : 03/05/2021

Vous demandez l'octroi de l'aide Programme Lait et Fruits à l'école pour aucun établissement

Ajouter vos établissements bénéficiaires

Précédent ? Suivant ?



Une fenêtre de recherche apparait pour retrouver vos établissements scolaires.

Il est préférable de faire la recherche par le n° UAI. En effet, FranceAgriMer est rattaché au fichier de l'éducation nationale.

■ Recherche de bénéficiaires à ajouter

Veillez saisir vos éléments de recherche et cliquer sur [Rechercher]. La saisie du Type est obligatoire ainsi que la saisie d'au moins un autre champ.

Type ?

i Pour une recherche plus efficace, nous vous recommandons d'utiliser le critère de l'identifiant Education Nationale de l'établissement (N° UAI).

N° UAI

Autres critères :

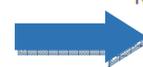
N° SIREN OU SIRET

Dénomination ?

Département Commune

Annuler **Réinitialiser** **Rechercher** ?

Précédent ? Suivant ?



Pour les gestionnaires avec de multiples bénéficiaires, il est possible de faire la recherche avec le n° de SIREN (par exemple pour les communes). Dans ce cas, la liste des établissements scolaires rattachés à la commune apparaît. Alors, les informations rapatriées sont celles de l'INSEE, il peut donc y avoir des différences avec la réalité.

Veillez sélectionner le(s) bénéficiaire(s) à ajouter parmi la liste suivante.

Type	N° SIRET	N° UAI	Dénomination	Adresse	Effectif inscrit ?	Ajouter <input type="checkbox"/>
Etablissement scolaire			ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	3 place Docteur Pigaux	149	<input checked="" type="checkbox"/>

1 - 1 sur 1 éléments << < 1 > >> 10 ▾ ^ Haut de la page

[Ajouter à la liste](#)

Une fois l'établissement trouvé, cliquer sur « Ajouter à la liste ».

Pour les collèges avec 1 SEGPA et les lycées avec 1 SEP, la SEGPA ou la SEP s'affichera en plus du collège ou du lycée. Si les élèves de cette section bénéficient du programme, elle devra être ajoutée à la demande d'agrément car elle a son propre n° UAI.

L'établissement scolaire s'ajoute alors à la rubrique Bénéficiaires.

Bénéficiaires

Veillez ajouter ci-dessous les établissements scolaires fréquentés par les enfants qui bénéficieront de l'aide et pour le compte desquels vous demandez à être agréé en tant que gestionnaire.
L'effectif demandé est le nombre d'élèves inscrits dans l'établissement lors de la rentrée scolaire objet de l'agrément.

i Le e-service "Lait et Fruit à l'école" utilise une version mise à jour régulièrement des données des établissements de l'Education Nationale.
Date de dernière mise à jour des données établissement : 03/05/2021. Date de dernière mise à jour des effectifs : 03/05/2021

Vous demandez l'octroi de l'aide Programme Lait et Fruits à l'école pour l'établissement suivant :

Etat	Type	N° SIRET	N° UAI	Dénomination	Adresse	Education prioritaire ?	Effectif inscrit ?	Supprimer ? <input type="checkbox"/>	Modifier
	Etablissement scolaire						1451	<input type="checkbox"/>	
Total effectif							1451		

[Ajouter vos établissements bénéficiaires](#) [Supprimer bénéficiaire\(s\)](#)

[Précédent ?](#) [Suivant ?](#)

Continuer la procédure jusqu'à avoir ajouté tous les établissements concernés par le programme et, le cas échéant, avoir effectué les modifications nécessaires puis, en bas de page cliquer sur « Suivant ».

Attention : les effectifs à indiquer sont les effectifs inscrits et non le nombre d'élèves bénéficiaires du programme.

3- Pièces justificatives :

En fonction du type d'organisme sélectionné dans le point 1 « Identification », une ou des pièces obligatoires sont demandées et sont listées.

Cliquer sur l'icône Modifier pour joindre la pièce associée.

Accueil > Agréments Programme à destination des écoles > Agrément Programme Lait et Fruits à l'école

1 Identification 2 Bénéficiaires 3 Pièces justificatives 4 Engagements 5 Récapitulatif

Référence de la demande PE- [] - en création Date de dépôt : []

Dénomination [] N° SIRET [] Statut de la demande [] En saisie

Gestionnaire [] Bénéficiaires []

Les pièces justificatives du gestionnaire 1 pièce justificative

Veillez joindre à votre dossier les pièces justificatives listées ci-dessous vous concernant. Vous avez également la possibilité de joindre toute pièce que vous jugerez utile à l'examen de votre demande.

Etat	Type de pièce	Désignation	Date	Pièce jointe	Supprimer	Modifier
	RIB/IBAN	La signature et le cachet du gestionnaire doivent être apposés sur l'image du document, quel que soit le titulaire du compte.		<input checked="" type="checkbox"/>		

Ajouter une pièce justificative

Ajout/Modification d'une pièce justificative

Veillez joindre votre pièce justificative

Type de pièce RIB/IBAN

Désignation []

Fichier existant Aucun fichier sélectionné

* Fichier à joindre [] Parcourir...

(*) Champs obligatoires

Annuler Joindre

L'ajout de la pièce justificative est matérialisé par un trombonne dans la colonne Pièce jointe.

Le bouton « Ajouter une pièce justificative » ne sert que pour l'ajout de pièces non obligatoires.

Après avoir ajouté toutes les pièces justificatives obligatoires, cliquer sur « suivant » en bas de page.

4- Projet et Engagements :

- Projet : Vous devez indiquer votre projet sur la mise en œuvre du programme au cours de l'année scolaire, concernant les distributions, les bénéficiaires et les périodes de mise en œuvre.

→ Les données que vous remplissez dans cette partie sont à titre informatif et ne vous engagent pas. Elles pourront être modifiées lorsque vous ferez votre demande d'aide.

1 Identification 2 Bénéficiaires 3 Pièces justificatives 4 **Projet et engagements** 5 Récapitulatif

■ Référence de la demande PE: [] - en création Date de dépôt :

Dénomination [] N° SIRET [] Statut de la demande [] **En saisie**

■ Votre projet pour l'année scolaire 2021/2022

Vous devez indiquer vos prévisions sur les modalités de mise en œuvre du programme pour l'année scolaire.

La déclinaison « Matinale » est réservée aux collèges REP et REP+ de métropole et à tous les établissements secondaires d'Outre-mer.

Déclinaison Matinale Midi Goûter

Nombre d'établissements scolaires bénéficiaires

Nombre d'élèves bénéficiaires

Produits distribués Lait et produits laitiers Fruits et légumes

Nombre de distributions par semaine 2 4

Périodes de mise en œuvre Période 1 Période 2 Période 3

Les données à renseigner ci-dessus sont à titre informatif et peuvent être modifiées uniquement dans vos demandes d'aide.

- Engagements : Bien lire les engagements et les accepter en cochant les 3 cases dans l'encadré bleu. Vous pouvez alors sauvegarder votre demande d'agrément et cliquer sur suivant.

Je m'engage, conformément aux textes en vigueur, en ma qualité de représentant de l'organisme pour lequel je me suis authentifié au site de e-services de FranceAgriMer, à respecter l'ensemble des engagements listés ci-dessus.

Je suis informé que, conformément au règlement communautaire n° 1306/2013 et aux textes pris pour son application, l'État a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Afin de respecter cette obligation ainsi que les autres obligations légales auxquelles il est soumis et d'exécuter ses missions d'intérêt public relatives au dispositif d'aide, notamment s'agissant de la vérification de l'éligibilité des dépenses, du suivi des réalisations, des contrôles, des sanctions et des réductions ou reversements d'aides, FranceAgriMer traite des données personnelles.

Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer, ainsi que les conditions d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur le site Internet : <https://www.franceagrimer.fr/RGPD>

J'autorise FranceAgriMer à éteindre toutes obligations réciproques, présentes ou futures, par une compensation en application de l'article 1348-2 du code civil.

5- Récapitulatif :

Le récapitulatif de toutes les données saisies dans la demande d'agrément s'affiche.

Si la demande d'agrément comporte des anomalies, le motif de ces anomalies s'affichera en rouge en haut de la page. Si il y a des anomalies, vous ne pourrez pas valider la demande d'agrément

Veuillez vérifier vos données puis cliquer sur **Transmettre votre demande** afin de finaliser le dépôt de votre demande d'agrément

J'autorise FranceAgriMer à éteindre toutes obligations réciproques, présentes ou futures, par une compensation en application de l'article 1348-2 du code civil.

Le 2° de l'article L. 441-6 du code pénal, prévoit que le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Précédent ?

Imprimer votre demande

Votre demande n'a pas encore été transmise à FranceAgriMer et ne peut être instruite. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour la valider et la transmettre.



Transmettre votre demande ?

Confirmation

Votre demande est maintenant complète et peut être transmise à FranceAgriMer. Voulez-vous continuer ?



Une fois l'agrément transmis, un message d'accusé de réception s'affiche.

■ Transfert des données de votre demande d'agrément

■ Accusé de réception

Merci d'avoir procédé dans le cadre "Règlements délégué (UE) n° 2017/40 et d'exécution (UE) n° 2017/39." à la demande d'agrément pour la mesure Programme Lait et Fruits à l'école pour le compte du gestionnaire

Voici un résumé de votre demande :

Règlement : Règlements délégué (UE) n° 2017/40 et d'exécution (UE) n° 2017/39 de la Commission du 3 novembre 2016 complétant le règlement (UE)n° 1308/2013 modifié du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, et portant ses modalités d'application en ce qui concerne l'aide de l'Union pour la fourniture et la distribution de fruits et de légumes, et de bananes et de lait dans les établissements scolaires.

Mesure : Programme Lait et Fruits à l'école

Procédure : Demande d'agrément

Référence de la demande : PE-7522-1

Date de dépôt : 13/02/2019 16:48:25

Dénomination :

N° SIRET :

Nombre total d'établissements : 1

Nombre total d'élèves inscrits : 195

Votre déclaration a été réceptionnée par FranceAgriMer qui va désormais procéder à son instruction. Un courrier vous avertira de la décision prise à l'issue de cette phase.

Pour toute information complémentaire, je vous remercie de bien vouloir privilégier la correspondance par courriel à l'adresse suivante : e-LFE@franceagrimer.fr

[Revenir à l'accueil Agréments](#)

[Télécharger l'accusé de réception](#) ?

Vous recevrez ensuite un mail d'accusé de réception du dépôt de votre demande d'agrément.



Une fois votre demande d'agrément instruite par FranceAgriMer, vous recevrez un mail avec en pièce jointe la notification de la décision (validation ou rejet) de votre demande d'agrément.

En cas de rejet, vous devez effectuer les modifications demandées et redéposer votre demande d'agrément.

Une fois votre demande d'agrément acceptée, vous pourrez :

- Consulter
- Modifier l'agrément
- Clôturer l'agrément

Le tableau ci-dessous vous indique pour quelles périodes vous êtes agréé et pouvez déposer une demande d'aide :

Vos agréments

Vous pouvez déposer, consulter, modifier et clôturer votre agrément à l'aide des boutons ci-dessous. Les agréments sont tous clôturés en fin d'année scolaire et devront être renouvelés pour chaque année scolaire.

Programme Lait et Fruits à l'école. Règlement (CE) 2017/40. Année scolaire 2021/2022

AGREMENT PROGRAMME LAIT ET FRUITS A L'ECOLE

2021/2022 - Période 1

2021/2022 - Période 2

2021/2022 - Période 3

Agréé

Référence : PE-2601-7
Date d'agrément : 17/05/2021
Date de validité : du 01/08/2021 au 31/07/2022

Consulter

Modifier l'agrément

Clôturer l'agrément

HISTORIQUE DES DEMANDES D'AGREMENT

Référence demande	Période dépôt	Date demande	Date décision	Statut	Actions
PE-2601-7	2021/2022-1	17/05/2021	17/05/2021	Agréé	Consulter

3. Modifier l'agrément

La modification de votre agrément n'est possible que si elle est faite durant la même période que la période de dépôt.

Pour cela, vous devez vous connecter à votre compte <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>, puis sélectionner la rubrique « Agréments » et « Modifier l'agrément ».

Une fois la période de dépôt terminée, il ne vous sera plus possible de modifier votre demande².

En cas de rejet et si vous n'avez jamais été agréé, vous devrez alors cliquer sur « Demander un agrément »

L'agrément est annuel. Une fois agréé pour la période de demande, aucune modification ne sera possible

Attention : la mise à jour de l'agrément entraîne l'interrogation à la base de l'éducation nationale. Veuillez à vérifier les effectifs avant de la transmettre.

Attention : Si vous souhaitez ajouter des établissements scolaires à votre agrément au cours de l'année scolaire alors que vous ne pouvez plus modifier votre agrément : il faudra dans ce cas clôturer votre agrément ou si la période de dépôt est terminée, demander à FranceAgriMer de le clôturer afin d'en demander un nouveau.

² Par exemple si vous déposez une demande d'agrément en septembre validée par FranceAgriMer, vous pourrez modifier votre demande jusqu'au 30/11, ensuite vous ne pourrez plus la modifier.

4.4. Modifier ses coordonnées bancaires

Les coordonnées bancaires sont transmises avec la demande d'agrément.

Toutefois, si votre demande d'agrément est déjà déposée et vous ne pouvez plus la modifier, il est désormais possible de modifier ses coordonnées bancaires en cliquant sur le bouton « Coordonnées bancaires » de la page d'accueil.

■ Coordonnées bancaires

Dernières coordonnées bancaires transmises à FranceAgriMer

Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées bancaires dans cette rubrique.

Etat	Gestionnaire	Désignation	Date	Pièce jointe	Statut	Date statut
	2601-LYCEE POLYVALENT ST EXUPERY	Tulips.jpg	10/02/2021		Actif	10/02/2021

[Modifier mes coordonnées bancaires](#)

Les coordonnées bancaires transmises avec votre demande d'agrément s'affichent ici au statut « Actif », si la demande d'agrément a été validée ou au statut « Rejeté », si votre demande d'agrément a été rejetée.

Les coordonnées bancaires sont modifiables à tout moment. Pour cela, cliquer sur « Modifier mes coordonnées bancaires ».

Dans la fenêtre suivante, cliquer sur parcourir et joindre le nouveau RIB

■ Modification des coordonnées bancaires

Veillez joindre votre RIB

Type de pièce

* Désignation

* Fichier à joindre  Aucun fichier sélectionné.

(*) Champs obligatoires

Cliquer sur « Transmettre à FranceAgriMer » puis « Confirmer ».

Votre nouveau RIB s'affiche alors au statut « Transmis »

Dernières coordonnées bancaires transmises à FranceAgriMer

Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées bancaires dans cette rubrique.

Etat	Gestionnaire	Désignation	Date	Pièce jointe	Statut	Date statut
		20191210a-www.elsetge.cat_.jpg	17/05/2021		Transmis	17/05/2021

Dès validation par FranceAgriMer, les anciennes coordonnées bancaires passeront au statut « Archivé » et les nouvelles au statut « Actif »

Coordonnées bancaires précédemment transmises

Etat	Gestionnaire	Désignation	Date	Pièce jointe	Statut	Date statut
		Tulips.jpg	10/02/2021		Actif	10/02/2021
		Desert.jpg	10/02/2021		Archivé	10/02/2021